

Tableau de présence :

		PRESENT	ABSENT EXCUSE	Départ à			PRESENT	ABSENT EXCUSE	Départ à
CGT	Jean Pierre	PLUMECOCQ		X	FO	Samuel	PAEPEGAEY		X
	Séverine	DELASSUS	X			Francis	FAUQUETTE		X
	Kévin	BEATSE	X			Yannig	VASSEUR		X
	Karine	HUMEZ- LEFEBVRE	X		CFDT	Laurent	GRAVOUEILLE		Absent
	Jérôme	VALLIN		X		Priscillia	TAZIBT		X
	Isabelle	LENGLIN	X			Nicolas	NOWAK	X	
	Priscilla	DELATTRE	X		CFE- CGC	Frédéric	LEQUIEN	X	
	Pascal	CAMPEL	Visio			Marie-France	LECONTE	X	
	Philippe	DIERS	X			Christine	SCHMIDT	X	
	Philippe	BERTOUX	X			Emmanuelle	MAUPAS	X	
	Samuel	PYL-TILLET	Visio			Ludovic	GODART		X
	Edmée	SMITH	X			Frédéric	BEUF		X

Accompagnement professionnel :

- Romuald LIENARD – Chef de Cabinet
- Angélique BRIOIS – Secrétaire assistante des élus
- Mounira HAMDACH - CCAS Responsable Pôle Contrôle Budgétaire - visio
- Frédéric FONTAINE – Responsable Gestion Plaque Nord Pas de Calais-Picardie - visio

	<p>Le Président étant en visio, Philippe BERTOUX préside la séance.</p> <p>Les administrateurs en visio peuvent participer au vote</p> <p>Philippe DIERS propose une minute de silence et présente Jacques DEGRUGILLIERS – Ancien Correspondant de la SLVie de Béthune Bruay depuis plus de 20ans décédé le Mercredi 10 Mai 2023, dans sa 76e année. Un article sera réalisé en sa mémoire dans le prochain journal.</p> <p>Pas de déclaration.</p>	Unanimité
<p><u>1 – Approbation relevés de décisions et procès-verbal</u> (Délibération 2318)</p>	<p>a. RDD CA du 31 Mars 2023</p> <p>b. Procès-Verbal Conseil d'Administration du 1er Juillet 2022. Vérifier l'interlocuteur p16.</p> <p>Philippe DIERS : Est-ce que les compte-rendu des commissions sont repris point par point à chaque Conseil d'Administration ?</p> <p>c. Procès-Verbal Conseil d'Administration du 23 septembre 2022</p>	<p>Pour : CGT (10) – CFE (4) Contre : Abstention : CFDT (1)</p> <p>Pour : CGT (10) Contre : Abstention : CFE (4)-CFDT (1)</p> <p>Pour : CGT (10) Contre : Abstention : CFE (4) – CFDT (1)</p>
<p><u>2 – Informations du Président</u></p>	<p><u>2.1 Informations de la CCAS</u></p> <p>a. Le Mag RH 17 avril-mai 2023</p> <p>b. Newsletter 360</p> <p>c. La lettre du conseil d'administration n°6 ainsi que l'expression du bureau concernant la restauration méridienne.</p> <p><u>2.2 Informations des organismes</u></p>	

	<p>a. Nouveau plafond d'emploi statutaire. Déclaration CGT</p> <p>Demande faite auprès du DIT de la plaque Nord Pas de Calais – Picardie pour connaître l'impact sur notre territoire.</p> <p>b. Courrier rencontre élus-bénéficiaires été 2023</p> <p>c. Campagne nouveaux embauchés</p> <p>Demande à ce que cela soit envoyé aux membres des SLVie et voir avec la Responsable Conseil et Promotion pour une proposition de portage avec ses Techniciens Conseil et Promotion.</p> <p><u>2.3 Rapport Commission de Contrôle Financier</u></p> <p>Appel à candidatures de toutes les organisations syndicales pour voter les membres de la commission lors de l'Assemblée Générale de CMCAS.</p> <p>Une remarque est faite à ce sujet dans le compte rendu de la Commission de Contrôle Financier</p> <p><u>2.4 Affectation retraités SLVie – Mai 2023</u></p>	
<p><u>3 – Travaux des commissions</u></p> <p><i>(Délibération 2319)</i></p>	<p>a. Projet RDP commission Budget achats patrimoine du 11 avril 2023</p> <p><u>Tableau de suivi :</u></p> <p>Wasquehal Logements sociaux cité d'Annezin</p> <p><u>Suivi budgétaire n°6 de l'exercice 2022 en date du 29 mars 2023</u></p> <p><u>Présentation de la situation budgétaire annuelle 2022</u></p> <p><u>Bilan FPB</u></p> <p><u>Suivi budgétaire n°1 de l'exercice 2023 en date du 29 mars 2023</u></p>	<p>Unanimité</p>
<p><u>4 – Questions Patrimoine</u></p>	<p>➤ Pas de dossier à étudier</p>	
<p><u>5 – Questions budgétaires</u></p> <p><i>(Délibération 2320)</i></p>	<p><u>5.1 Arrêtés des comptes annuels (pour info)</u></p> <p>a. Courrier du comité - 2023.03.014 CC</p> <p>b. Annexes du rapport d'audit</p> <p>c. Synthèse de l'audit des comptes 2022</p>	

	<p>d. Rapprochement budgétaire e. Suivi Budgétaire Annuel - NPDC 2022 SBA (soumis au vote)</p> <p>Après en avoir délibéré, le conseil par 10 votes pour et 5 abstentions arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître un total de bilan de 4 246 440,02€ et un résultat déficitaire de 405 002,76€ et décide de les soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle. Sur la suggestion de son président et après en avoir délibéré, le conseil décide par 10 votes pour et 5 abstentions de proposer à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice 2022 en réserves diverses activités.</p>	<p>Pour : CGT (10) Contre : Abstention : CFE (4) – CFDT (1)</p> <p>Pour : CGT (10) Contre : Abstention : CFE (4) – CFDT (1)</p>
<u>6 – Assemblée Générale de la CMCAS</u>	<p>➤ Rapport d'activités de la CMCAS NPdC Rappel : 9 juin à Cappelle-en-Pévèle. Tous les administrateurs sont invités à y participer.</p>	
<u>7 – Informations du Territoire</u>	<p>➤ Suivi contrôle interne -</p>	
<u>8 – Conventions et Partenariats</u> <i>(Délibération 2321)</i>	<p>a. Convention de partenariat Festival du Film d'Arras. Budget : 2 000€ Pendant la période précitée, les bénéficiaires de la CMCAS auront accès à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble de la programmation du festival au tarif réduit de 6€, contre remise d'un bon et de l'attestation 'Carte Activ' (excepté la soirée d'ouverture et les séances exceptionnelles), - Pass 5 films à 20€ contre remise en caisse d'un bon de réduction d'une valeur de 10,50€ et présentation de leur attestation 'Carte Activ' (programme offert par Plan-Séquence), - Pass 10 films à 35€ contre remise en caisse d'un bon de réduction d'une valeur de 13€ et présentation de leur attestation 'Carte Activ' (programme offert par Plan-Séquence), - Un film « découverte » offert par la CMCAS Nord Pas-de-Calais sur inscription. <p>Les bons de réduction devront être marqués par le tampon de la CMCAS Nord Pas-de-Calais.</p> <p>La billetterie, réservations et règlements, sont entièrement et directement gérés par l'organisation du festival.</p>	<p>Pour : CGT (10) – CFDT (1) Contre : Abstention : CFE (4)</p>
<u>9 – Divers</u>	<p>a. Fusion des SLVie de l'antenne de Béthune. Les délégations CGT et FO proposent la fusion des 3 SLVie de l'antenne de Béthune du fait de la baisse des moyens bénévoles.</p> <p>b. Quai de gare et astreinte élus. Les présences seront à remonter pour le 23 juin au plus tard.</p>	

- | | | |
|--|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none">c. Avenant de Cappelle-en-Pévèle : pas d'avancée particulière sur le dossier. En attente d'une réponse du notaire concernant l'envoi d'un recommandé au propriétaire de Cappelle-en-Pévèle.d. Reprise des commissions : engagement de la reprise des commissions sauf celles qui tombent un jour de mobilisation.e. Art 17 : souhait de respecter le délai d'envoi des pièces pour les conseils d'administration. | |
|--|---|--|

PROJET